

Département de la Corrèze

Canton d'ARGENTAT

Commune d'ALTILLAC

## DECISIONS DU MAIRE

**2024.06**

Dans le cadre des pouvoirs que le Conseil Municipal a délégué au Maire par délibération n°47.2020 du 13 novembre 2020, Monsieur Denis PINSAC, Maire, a pris les décisions suivantes :

**Du 10 juillet au 24 septembre 2024.**

\* Arrêté n°46.2024 en date du 10 juillet 2024 portant encaissement d'un chèque émis par GROUPAMA D'OC, Banque BNP PARIBAS n°1323571 en date du 20 juin 2024, d'un montant de 840.00 Euros, se rapportant au remboursement de la réparation de la clôture du parking de l'école endommagée par la chute d'un arbre voisin.

Le Maire,  
Denis PINSAC.

